

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>: 19</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>: 18</b>
<b>Absent excusé ayant donné procuration</b>	<b>: 01</b>
<b>Absent</b>	<b>: 00</b>

**Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, **le mercredi 8 avril à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Mons, sous la présidence de Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons.

**18 membres étaient présents :**

Elodie AUMONIER ; Philippe BOUTONNET ; Laurence DERROISNE ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Alain GALY ; Solange HOLLARD ; Franck LAURENT ; Frédérique LION ; Fabrice MIOT ; Vincent PORTOLA ; Bernard PROUST ; Alain REBINGUET ; Florence SALESSES ; Laurence SAMSON ; Arnaud SAUGERAS ; Jean-François SOLA ; Christiane ZIEGLER.

**01 membre absent ayant donné procuration :**

Julie PONTONNIER a donné procuration à Arnaud SAUGERAS.

**Secrétaire de séance :** Fabrice MIOT

### DÉLIBÉRATION N° 24/2026 RELATIVE A L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2025

**Rapporteur : Monsieur Alain REBINGUET**

*Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales qui dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique,*

Monsieur le rapporteur informe les conseillers des résultats suivants et propose l'affectation ci-dessous présentée :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Résultat de fonctionnement de l'année 2025</b> (recettes de fctnmt25 - dépenses de fctnmt25) :	1 462 727,46 – 1 197 171,68	<b>265 555,78 €</b>
	<b>Résultat de clôture de fonctionnement de l'année 2025</b> (excédent reporté de toutes les années précédentes + résultat de l'année 2025) :	15 890,47 + 265 555,78	<b>281 446,25 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Résultat de la section d'investissement de l'année 2025</b> (recettes d'inv25 - dépenses d'inv25)	3 262 581,74 – 3 413 162,84	<b>- 150 581,10 €</b>
	<b>Résultat de clôture d'investissement de l'année 2025</b> (excédent reporté de toutes les années précédentes + résultat de l'année 2025) :	221 996,54 – 150 581,10	<b>71 415,44 €</b>

<b>RESTES A REALISER 2025</b>	<b>Dépenses</b>	Concessions et droits similaires	1 500,00 €
		Bâtiments Publics	15 000,00 €
		Colombarium	8 500,00 €
		Plantation arbres	6 500,00 €
		Installations générales	26 155,00 €
		Installations / Voirie	2 000,00 €
		Autres Mat et outillages	4 500,00 €
		Installations générales	1 300,00 €
		Matériel de transport	20 000,00 €
		Matériel de bureau	800,00 €
		Mobilier	7 000,00 €
		Autres immobilisations Corporelles	6 300,00 €
		<b>SOUS - TOTAL Dépenses</b>	<b>101 055,00 €</b>
		<b>Opérations</b>	N°26 – Aménagement Cœur de village
	N° 32 – Rénovation énergétique SDF		1 000,00 €
	N° 37 – Aménagement Cœur de Village		376 034,72 €
	N° 38 – Renaturation cours Ecole		42 073,60 €
	<b>SOUS - TOTAL Opérations</b>		<b>504 004,42 €</b>
	<b>TOTAL RAR DEPENSES 2025</b>		<b>603 559,42€</b>
	<b>Recettes</b>	<b>Subventions à percevoir</b>	679 775,00 €
<b>TOTAL RAR RECETTES 2025</b>		<b>679 775,00 €</b>	
<b>Solde RAR 2025</b>	<b>EXCEDENT</b>	<b>76 215,58 €</b>	

<b>PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS 2025</b>	<b>Pas de besoin de financement des RAR par le virement depuis la section de fonctionnement à l'article 1068</b>		N/A
	<b>Report en section de fonctionnement (002) au BU 2026</b>	<b>Résultat de clôture de fonctionnement - virement 1068 pour les RAR 2025 soit 281 446,25 – 0</b>	<b>281 446,25 €</b>
	<b>Report en section d'investissement (001) au BU 2026</b>	<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>71 415,44 €</b>

**Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

**Article unique :**

De l'affectation des résultats suivants :

- Financement des Restes à réaliser, virement depuis la section de fonctionnement à l'article 1068 : **0,00 €**
- Report en section de fonctionnement (R002) au Budget Unique 2026 : **281 446,25 €**
- Report en section d'investissement (R001) au Budget Unique 2026 : **71 415,44 €**

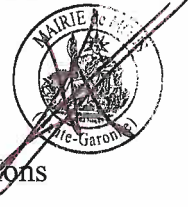
**VOTE : Unanimité**

Fait à Mons, le 08/04/2026

Fabrice MIOT

Secrétaire de Séance

Bernard PROUST



Maire de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>